

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Pétrole et migrations de travail vers les pays du Golfe

Elena AMBROSETTI

INED, Paris, France

Giovanna TATTOLO

Université La Sapienza, Rome, Italie *

Introduction

Les pays du Golfe ont drainé plus d'une dizaine de millions de migrants lors des dernières décennies. Les différentes phases de ce mouvement migratoire se sont déroulées à partir des exploitations de pétrole au début des années 1930. Mais la phase la plus importante a commencé au moment de la crise pétrolière, en 1973, à cause du boom économique qu'a vécu cette zone et du manque de main-d'œuvre qui l'a consécutivement affectée. Ces mouvements de population se sont poursuivis jusqu'à présent, même si, pour plusieurs pays, le processus de retour est déjà largement engagé.

Nous nous proposons ici d'analyser les liens entre les mouvements de population en direction des pays producteurs de pétrole et les fluctuations du prix des produits pétroliers afin d'obtenir un bilan de la gigantesque mobilisation des travailleurs vers les pays du Golfe. Ce phénomène est l'une des dimensions essentielles des transformations économiques survenues dans les pays de l'Arabie.

Nous allons d'abord observer les tendances et les spécificités de ce phénomène migratoire. Ainsi, nous allons examiner les conséquences des guerres du Golfe sur les dynamiques migratoires afin de dresser un portrait de la situation actuelle. Parmi les pays de départ, nous analyserons l'Égypte, eu égard à l'importance des flux en provenance de ce pays, même après la guerre du Golfe.

1. Rente pétrolière et circulation de main-d'œuvre dans les pays du Golfe

Les pays importateurs de main-d'œuvre et exportateurs de pétrole sont les six États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) : l'Arabie Saoudite, Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, le Koweït, Oman et le Qatar, auxquels s'ajoutent l'Irak et la Libye. Bahreïn importe toujours de la main-d'œuvre bien qu'il ne produise plus de pétrole.

Les pays exportateurs de main-d'œuvre sont ici l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Syrie et le Yémen. Le Liban (avant la guerre civile) et la Jordanie sont à la fois importateurs et exportateurs de main-d'œuvre.

De la découverte du pétrole en 1930¹ au début des années 1950, la migration arabe vers les pays du Golfe a été relativement modeste. Elle émanait des pays asiatiques, en particulier de l'Iran (main-d'œuvre non qualifiée) et de l'Inde (main-d'œuvre qualifiée). Les immigrés se concentraient dans le secteur pétrolier, les activités portuaires et la pêche aux perles.

Dans les années 1950 et 1960, on a assisté à l'accélération de la composante d'origine arabe (Égyptiens, Palestiniens, Yéménites), qui fut alors facilitée par le nouveau souffle du

* L'introduction et la section 1 de ce texte sont imputables à Giovanna Tattolo et le paragraphe 2 et la conclusion, à Elena Ambrosetti.

¹ Le pétrole fut exploité à partir de 1932 à Bahreïn, de 1938 en Arabie Saoudite, de 1939 au Qatar et après la Deuxième Guerre mondiale dans les autres pays du Golfe (Fargues, 2000, p. 226).

panarabisme². Toutefois, c'est à partir du boom pétrolier des années 1970 que l'on a observé un accroissement des mouvements de travailleurs sur l'espace régional arabe. Rappelons que le prix du baril est passé de 2 dollars en 1970 à 40 dollars en 1980 (Omran et Roudi, 1993, p. 22). Les conséquences financières d'une telle augmentation sont évidentes ; la rente pétrolière des pays du Golfe est montée de 21 millions de dollars entre 1961 et 1965 à 617,6 millions entre 1976 et 1980 (Abella, 1994, p. 165). Les pays producteurs de pétrole voulurent donc investir cette rente.

Le recours aux étrangers faisait partie des conditions nécessaires à la transformation de la rente en bien-être par des investissements productifs. De ce fait, les pays sans ressources pétrolières, densément peuplés et entrant dans une période de croissance démographique purent satisfaire la demande de main-d'œuvre et de compétences des pays riches peu peuplés³.

Pourtant, en 1980, l'Arabie Saoudite avait encore un taux d'activité masculine de 61% et un taux d'activité féminine de 5,5%. En 1975, au Koweït, le taux d'activité était de 31,8% pour les hommes et de 4,4% pour les femmes. Jusqu'au début des années 1970, 45% des Koweïtiens, 53% des Bahreïnais et 80% des Qataris étaient encore analphabètes (Bonifazi *et al.*, 2000).

La complémentarité d'un capital et d'un travail tous deux arabes jette les fondations économiques de l'unité de la nation arabe alimentant l'utopie panarabe. Néanmoins, les étrangers, bien qu'intégrés à la structure économique, furent exclus de la structure sociale. Dans leur désir de convertir la rente en capital, les pays du Golfe ont ainsi voulu éviter la formation d'un prolétariat qui aurait pu devenir un foyer de contestation sociale.

La guerre israélo-arabe d'octobre 1973 a fait naître un état d'insécurité permanente à proximité des zones d'exploitation pétrolière et a fait monter le prix du pétrole⁴ et, en conséquence, celui de la rente pétrolière des pays producteurs, qui a quadruplé. L'exploitation pétrolière et l'accumulation du capital qui ont suivi cette hausse des prix ont donné progressivement au Golfe un rôle attractif inconnu jusqu'alors et qui l'a fait devenir l'un des plus grands marchés internationaux du travail, le troisième après les États-Unis et l'Europe.

L'intérêt pour ce phénomène géographiquement défini est dû à son aspect structurellement temporaire et soumis aux cycles extrêmement rapides et fluctuants des activités économiques. Cette spécificité a imposé l'élaboration d'un nouveau modèle migratoire dans lequel, contrairement au schéma migratoire classique selon lequel c'est le travail étranger qui se dirige vers le capital local, ce sont des travailleurs et des capitaux étrangers qui se sont conjointement dirigés vers la rente locale. S'ajoute à cela le fait que les migrations vers les pays producteurs de pétrole concernent la totalité de l'éventail des qualifications et des compétences : ingénieurs, entrepreneurs, techniciens, médecins, professeurs et aussi manœuvres et journaliers⁵.

Dans ce type de migration, on ne peut jamais dissocier les enjeux économiques des enjeux socioculturels du phénomène. En effet, les pays arabes exportateurs se sont interrogés sur

² Le panarabisme désigne l'esprit de nationalisme arabe selon lequel l'union de tous les pays arabes était la seule solution pour sortir du sous-développement, qui est imputable au colonialisme. Cette vision devint vite le courant idéologique dominant dans les mouvements populaires des années soixante. Le nassérisme est l'un de ses principaux courants : selon Nasser, l'union du monde arabe est un objectif sacré et la langue arabe joue dans ce domaine un rôle fédérateur.

³ En 1945, le Golfe comptait quelques dizaines de milliers de riverains (Fargues, 1985, p. 73).

⁴ En 1973, le prix du baril de pétrole est passé de 5,12 à 11,65 dollars (Energy Information Administration, 2004).

⁵ Une enquête menée par la CAPMAS (Central Agency for Public Mobilisation and Statistics) en 1977 a indiqué qu'en 1975, 98 % des immigrants égyptiens très qualifiés se sont installés dans les pays arabes (Tapinos, 1982).

l'utilisation de la rente et se sont donc penchés sur la question du besoin de main-d'œuvre et de la complémentarité des économies arabes.

Toutefois, après 1973, la demande de main-d'œuvre a saturé la capacité de réponse des pays d'émigration arabes et on a assisté à la venue d'immigrants extrême-orientaux : Indiens, Pakistanais, Philippines, Coréens, Thaïlandais, etc. En 1980, ceux-ci représentaient plus de 20% (soit de 4 à 5 millions) des travailleurs étrangers dans les pays du Golfe (Fargues, 1985, p. 73). Mais la main-d'œuvre asiatique s'est aussi multipliée pour des raisons économiques : elle coûte moins chère que la main-d'œuvre arabe. Le recours aux travailleurs asiatiques est favorisé par la recherche de la part des pays du Golfe d'équipements « clés en main ». Les sociétés contractantes se sont engagées à importer et à rapatrier leur main-d'œuvre dès le terme des missions pour lesquelles elle a été engagée ; cette procédure a permis d'acquérir la main-d'œuvre la moins chère.

En outre, une raison sociopolitique explique également la hausse de la part de la main-d'œuvre asiatique : éviter la formation de prolétariats qui pourraient devenir des foyers de contestation sociale, comme nous l'avons dit précédemment.

Mais les signes de l'après-pétrole ne tardèrent pas à s'annoncer. Dans les années 1980, une période de récession pétrolière a commencé. La migration à destination des riches pays pétroliers a amorcé un déclin suite à la dépression du marché pétrolier international ; les prix du pétrole commencèrent à baisser – de 38 à 18 dollars le baril – et la rente, à stagner. Ce fut le prélude au reflux des travailleurs immigrés.

TABLEAU 1 : PARTS DES NATIONAUX ET DES ÉTRANGERS DANS LA POPULATION TOTALE DES PAYS DU CCG, 1975-2002

		1975*	1980*	1985*	1995*	2000**	2001-2002***
Arabie Saoudite	Nationaux (en %)	86,7	75,4	69,3	67,9	74,6	70
	Étrangers (en %)	13,3	24,6	30,7	32,1	25,4	30
	Total (en milliers)	7 026,3	9 688,0	12 642,2	19 534,0	20 278,8	23 000,0
Bahreïn	Nationaux (en %)	77,1	69,3	63,5	61,8	60	60
	Étrangers (en %)	22,9	30,7	36,5	38,2	40	40
	Total (en milliers)	261,6	336,7	434,7	586,1	651,8	690,0
Emirats Arabes Unis	Nationaux (en %)	37	28,7	36,2	25,1	24,3	20
	Étrangers (en %)	63	71,3	63,8	74,9	75,7	80
	Total (en milliers)	525,1	977,4	1 116,8	2 378,0	2 889,6	3 110,0
Koweït	Nationaux (en %)	30,9	28,5	27,7	36,1	37,4**	37
	Étrangers (en %)	69,1	71,5	72,3	63,9	62,6	63
	Total (en milliers)	994,9	971,3	1 697,3	1 958,8	2 363,3	2 360,0
Oman	Nationaux (en %)	86,9	81,8	81,6	72,7	73,3	74
	Étrangers (en %)	13,1	18,2	18,4	27,3	22,7	26
	Total (en milliers)	766	984	1 193,0	2 149,0	2 441,8	2 420,0
Qatar	Nationaux (en %)	43,1	40,9	47,7	29,6	26,3	28
	Étrangers (en %)	56,9	59,1	52,3	70,4	73,7	72
	Total (en milliers)	147,7	206,6	241	547	580,3	585
Total CCG	Nationaux (en %)	77,4	67,1	63,5	61,4	65,1	61,5
	Étrangers (en %)	22,6	32,9	36,5	38,6	34,9	38,5
	Total (en milliers)	9 721,6	13 550,7	17 325,0	27 152,9	29 321,7	32 500,0
Sources : * Girgis, 2002 ; ** ESCWA, 2001 (données pour 2000) ; *** Pour Bahreïn, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats : rapport annuel du Secrétariat du CCG, 2002, et rapports de The Economist Country ; A partir de mi-2002 pour l'Arabie Saoudite : rapports de différents ministères saoudiens ; pour le Koweït : ministère de l'Aménagement ; **** PACI, 2002.							
En italique : estimations de Kapiszewski (2003).							

Un autre trait important de la migration vers les pays producteurs de pétrole est qu'elle est soumise aux aléas politiques et aux aspects économiques (facteurs d'appel et de rejet, coûts et bénéfices) et sociaux. Les guerres, en particulier, sont des événements essentiels dans l'histoire de l'émigration vers le Golfe. Les guerres israélo-palestiniennes de 1948-1949 et de 1967 et la guerre civile au Yémen ont donné naissance à des flux migratoires ; la guerre israélo-égyptienne de 1973 et la politique d'ouverture ont abouti à la formation de courants migratoires d'Égyptiens vers le Golfe ; la guerre civile au Liban (1975-1990) a incité le rapatriement dans le Golfe de la gestion financière de la rente et a transformé l'ancien pays d'immigration qu'était le Liban en un pays exportateur de travailleurs.

Cependant, c'est lors de la guerre du Golfe en 1990 que le marché de l'emploi dans les pays pétroliers a subi sa mutation la plus durable en termes de taille et de structure, dont les conséquences furent radicales pour tous les pays impliqués. L'invasion du Koweït par l'Irak a engendré des mouvements de population de plusieurs millions de personnes. Environ 1,5 million d'Égyptiens ont quitté le Koweït et l'Irak. L'Arabie Saoudite a expulsé pendant cette période près de 800 000 Yéménites et plus de 100 000 Palestiniens. Le Koweït en aura expulsé 350 000 après sa libération par la coalition dirigée par les Américains (Leveau, 2003).

TABLEAU 2 : PARTS DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE DANS LA POPULATION TOTALE DES PAYS DU CCG, 1975-2000

		1975*	1980*	1985*	1995*	2000**
Arabie Saoudite	Nationaux (en %)	74,8	47,3	37,3	36,5	44,2
	Étrangers (en %)	25,2	52,7	62,7	63,5	55,8
	Total (en milliers)	1 923,7	3 212,7	4 342,1	6 450,0	7 176,3
Bahreïn	Nationaux (en %)	77,1	69,3	63,5	61,8	60
	Étrangers (en %)	22,9	30,7	36,5	38,2	40
	Total (en milliers)	261,6	336,7	434,7	586,1	651,8
Émirats Arabes Unis	Nationaux (en %)	16	7,6	9,4	10,2	10,2
	Étrangers (en %)	84	92,4	90,6	89,8	89,8
	Total (en milliers)	278,8	706,3	865,3	1 088,2	1 355,7
Koweït	Nationaux (en %)	18,2	15,1	14,3	16,6	19,6*
	Étrangers (en %)	81,8	84,9	85,7	83,4	80,4
	Total (en milliers)	304,6	491,5	670,4	1 051,5	1 320,1
Oman	Nationaux (en %)	68,9	60	48,2	35,8	35,7
	Étrangers (en %)	31,1	40	51,8	64,2	64,3
	Total (en milliers)	225	280	369	670,3	858,7
Qatar	Nationaux (en %)	17	17,4	23,5	17,9	10,0*
	Étrangers (en %)	83	82,6	76,5	82,1	90
	Total (en milliers)	68,7	95,6	100,2	218	-
Total CCG	Nationaux (en %)	77,4	67,1	63,5	61,4	65,1
	Étrangers (en %)	22,6	32,9	36,5	38,6	34,9
	Total (en milliers)	9 721,6	13 550,7	17 325,0	27 152,9	29 321,7

Sources : * Girgis, 2002 ; ** The Economist, 2002 ; *** PACI, 2002.

La guerre du Golfe a confirmé la stabilité des migrations asiatiques. D'ailleurs, l'ESCWA (*Economic and Social Commission for Western Asia*) a estimé en 1998 que la part des travailleurs arabes dans les pays producteurs de pétrole était passée d'environ 30 à 35% en

1990 à 20% en 1995 ; Kapiszewski a estimé en 2001 que cette proportion était de 72% en 1975, de 56% en 1985 et qu'elle avait chuté à 31% en 1996 (tableau 3).

En ce qui concerne le prix du pétrole, sa valeur a faiblement augmenté en 1990-1991 et elle a baissé jusqu'à sa reprise en 1999-2000. C'est donc dans le contexte d'une rente en diminution et en réponse à l'accroissement des travailleurs temporaires (de plus en plus souvent asiatiques) que la plupart des États du Golfe ont adopté des mesures de « nationalisation » du marché du travail ; c'est ce qu'on appelé la « saoudisation », la « koweïtisation » ou la « golfisation » de l'emploi. Ces pays se sont posé la question du développement des ressources humaines et de la création d'emplois réservés aux nationaux. Dès 1991, le gouvernement du Koweït a mis un frein à l'immigration des Arabes ; malgré cela, les travailleurs palestiniens et jordaniens ont été remplacés par des Asiatiques. En 1995, le Bahreïn a commencé à accorder des avantages à l'emploi de nationaux. En 1992, la politique omanaise de priorité à l'emploi des nationaux a surtout visé le secteur privé ; ce fut la même chose en Arabie Saoudite (Nations unies, 1998).

TABLEAU 3 : PARTS DES ARABES DANS LA POPULATION ÉTRANGÈRE DES PAYS DU CCG, 1975-1996

	1975	1985	1996	2000	2002*
Arabie Saoudite	91	79	30	-	37/43
Bahreïn	22	15	12	-	10
Émirats Arabes Unis	26	19	10	-	10
Koweït	80	69	33	43	34
Oman	16	9	11	-	11
Qatar	33	33	21	-	25
Total CCG	72	56	31	-	25/29

Source : Kapiszewski, 2001, tableau 3.1.
* Kapiszewski, 2003, tableau 2.

L'Arabie Saoudite, à l'occasion du VII^{ème} plan (2000-2005), a mis en œuvre le transfert graduel vers les nationaux de certains emplois occupés par des immigrés.

À l'aube du XXI^{ème} siècle, on peut dresser à grands traits le bilan qui suit. La proportion des étrangers dans la population totale des pays du CCG est passée de 22,6% en 1975 à 38,6% en 1995. En 2002, environ 32,5 millions de personnes habitaient dans ces pays ; parmi eux, 12,5 millions étaient étrangers, soit 38,5% de la population totale en moyenne. C'est aux Émirats Arabes Unis (80%), au Qatar (72%) et au Koweït (63%) que l'on trouve les proportions les plus grandes (tableau 1).

Toutefois, la présence la plus frappante est celle de la main-d'œuvre immigrée. Sa part dans la main-d'œuvre totale est montée de 39% en 1975 à 74% en 1995. Au début des années 2000, la main-d'œuvre employée aux Émirats Arabes Unis était à 89,8% étrangère, au Qatar, à 90,0% et au Koweït, à 80,4% (tableau 2), ce qui constitue des records mondiaux. En 2001, dans le CCG, vivaient entre 8 et 8,5 millions d'expatriés sur un total de 12 à 13 millions de travailleurs (Girgis, 2002). Le CCG est de plus en plus dépendant de la main-d'œuvre étrangère, mais, comme nous l'avons déjà dit, cette dernière a vu sa distribution par nationalité se diversifier pour des raisons historiques, politiques et économiques.

La proportion des Arabes est allée en décroissant, de 72% en 1975 à 25-29% en 2002. La chute la plus spectaculaire concerne l'Arabie Saoudite et le Koweït (tableau 3). Elle s'est opérée au profit des Asiatiques.

La mesure des migrations dans le Golfe est un exercice délicat. Cependant, c'est avec toutes les réserves d'usage que l'on peut affirmer qu'il y avait 12,5 millions d'étrangers dans le

CCG en 2002, dont environ 3,5 millions d'Arabes (1,5 million d'Égyptiens, 1 million de Yéménites, 500 000 Jordaniens ou Palestiniens, etc.), 3,2 millions d'Indiens, 1,7 million de Pakistanais, 1 million de Bangladais, 700 000 Philippins et autant de Sri Lankais. Le nombre des immigrants asiatiques a atteint le double de celui des immigrants d'origine arabe (tableau 4).

L'absence d'un système d'observation statistique dans certains pays, l'observation inefficace dans les autres et le manque de comparabilité des données rendent difficile la mesure des flux. C'est dans les pays de départ que l'on trouve des données fiables : en Égypte, en Jordanie, au Liban, dans l'ex-Yémen du Nord ou au Soudan. Toutefois, l'Égypte et la Syrie sont les seuls pays à organiser des recensements réguliers.

Il existe des disparités considérables entre les pays du Golfe : le Koweït, par exemple, enregistre depuis 1958 les mouvements de population et réalise des recensements réguliers ; par contre, l'observation est quasi nulle dans les autres pays du Golfe.

TABLEAU 4 : POPULATION ÉTRANGÈRE SELON LA NATIONALITÉ DANS LES PAYS DU GOLFE
(ESTIMATION POUR 2002, EN MILLIERS)

Nationalité	Arabie Saoudite	Bahreïn	Emirats Arabes Unis	Koweït	Oman	Qatar	Total
Bangladais	450	-	100	160	110	-	820
Egyptiens	1 000	-	130	275	15	35	1 455
Indiens	1 400	100	1 000	295	300	100	3 200
Indonésiens	250	-	-	-	-	-	250
Iraniens	-	45	40	80	-	20	145
Jordaniens/Palestiniens	270	-	110	50	-	50	480
Koweïtiens	120	-	-	-	-	-	120
Pakistanais	1 000	50	450	100	70	70	1 740
Philippins	500	-	120	60	-	50	730
Soudanais	250	-	-	-	-	-	250
Sri Lankais	350	-	160	160	-	35	705
Syriens	170	-	-	95	-	-	265
Turcs	100	-	-	-	-	-	-
Yéménites	1 000	-	35	-	-	-	1 035
<i>Bidoons</i>	-	-	-	70	-	-	70
Total des étrangers	7 000	280	2 488	1 475	630	420	-

Sources : Diverses estimations.

Note : Ne figurent ici que les principales communautés étrangères par pays du CCG, bien que chacune des communautés compte des membres dans chacun des pays. De ce fait, les effectifs totaux ne correspondent pas au total des effectifs par pays d'accueil.

Malheureusement, les deux plus importants pays d'immigration, l'Irak et l'Arabie Saoudite, ne fournissent aucune donnée. Les enjeux politiques sont tels que les comparaisons de pays à pays ne sont pas toujours garanties : par exemple, l'Irak ne considère pas les mouvements d'Arabes à ses frontières comme des migrations internationales, mais comme de simples mouvements internes à la patrie arabe.

Dans cette situation, les sources des données internationales sont très importantes. L'ESCWA publie tous les deux ans des informations sur la population étrangère dans les pays arabes, avec une distinction entre Arabes et non-Arabes mais sans aucune référence à la nationalité. L'Organisation internationale du travail ne donne que des informations relatives à sept pays arabes par l'intermédiaire de l'*International Labour Migration data base*. Enfin, la

Division de la population des Nations unies publie périodiquement des données de stocks et de flux fournies par les ministères du Travail respectifs (Shah, 2003).

2. Le cas de l'Égypte

L'émigration égyptienne dans les pays arabes s'est amorcée entre 1965 et 1975, lorsque de nombreux actifs (dont des médecins, des enseignants, des avocats et des ingénieurs) ont migré vers des pays arabes, notamment l'Arabie Saoudite et la Libye, grâce à la signature d'accords officiels entre les États (Farrag, 1999). Il ne s'agissait alors que d'une immigration limitée en nombre par rapport à ce qui allait suivre.

En effet, en très peu de temps, l'Égypte « *est devenue un des grands pays d'émigration dans le monde et le principal exportateur de main-d'œuvre vers le Golfe* » (Fargues, 1985). L'auteur explique cette prépondérance sur le marché du travail du pays par trois raisons principales : 1) un avantage sur les autres pays exportateurs de main-d'œuvre par le niveau d'éducation et le nombre d'habitants ; 2) une attractivité des pays d'accueil grâce à leurs niveaux de rémunération bien supérieurs aux niveaux égyptiens ; 3) des changements dans la politique migratoire égyptienne.

À l'époque de Nasser, la politique de dissuasion de l'immigration a fait que l'Égypte est restée en marge des grands courants migratoires arabes jusqu'au milieu des années 1960. Par la suite, la politique d'ouverture économique (*infitâh*) initiée par Sadate après la guerre de 1973 simplifia les procédures d'émigration⁶.

Au début des années 1970, les caractéristiques de l'émigration égyptienne ont fortement changé : de nombreux Égyptiens ont décidé de quitter leur pays pour aller vivre temporairement dans les pays producteurs de pétrole du Golfe. Ainsi, l'émigration a été autorisée par la Constitution égyptienne en 1971 et, la même année, le gouvernement a voté la loi 73, grâce à laquelle les employés du secteur public et du gouvernement eurent la possibilité de réintégrer leur poste après l'avoir quitté pendant une durée d'un an ; puis, en 1974, la nécessité d'un visa de sortie fut abrogée.

Selon Fergany (Fergany, 1992), « *le développement de la migration économique [...] a coïncidé avec une transformation radicale de l'économie politique du pays visant à une intégration plus profonde dans l'économie mondiale et dans l'activité économique fondée sur les forces du marché* ».

Ce fut à partir des années 1970 que le gouvernement égyptien commença à encourager l'émigration afin de (Farrag, 1999) :

- résoudre les problèmes liés au chômage ;
- utiliser les transferts d'épargne des immigrés pour financer le déficit de la balance des paiements ;
- fournir de la main-d'œuvre aux pays arabes voisins ;
- soulager la pression politique croissante.

En effet, l'ouverture économique du pays avait été suivie par une courte période de croissance économique rapide, puis par une crise économique de plus en plus profonde qui a

⁶ Deux enquêtes nationales ont permis d'ouvrir en Égypte le débat économique et social sur l'*infitâh*, la politique d'ouverture économique et migratoire : l'enquête du Conseil national de la population (CNP, 1985) ; voir à ce sujet Fergany N., *A la recherche du travail, étude de terrain des migrations égyptiennes de travail vers les États arabes*, Centre de l'Unité arabe, Beyrouth, 1988 (en arabe) ; l'enquête de la Central Agency for Mobilisation and Statistics (CAPMAS, 1987) ; voir à ce sujet Bouchez D. et Zibani N., *Les migrations égyptiennes de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'infitâh : bilan de deux enquêtes nationales*, in *Tiers Monde*, n° 121, janvier-mars 1990.

gonflé l'inflation et le chômage et aggravé les disparités de revenus. La genèse de l'immigration égyptienne vers les pays du Golfe fut donc stimulée par le niveau élevé de bien-être dans ces pays, qui ont vu augmenter leur demande de main-d'œuvre suite à la hausse des revenus du pétrole qui s'est produite dans les années 1970. En Égypte, les premiers à être motivés par l'immigration furent les jeunes, auxquels se présentait le choix entre une situation économique instable dans leur pays (chômage ou emploi avec un niveau de revenu insuffisant) et une accumulation financière facile dans les pays d'accueil grâce au niveau des revenus et à la rente pétrolière. Les personnes plus âgées ont aussi commencé à migrer pour pouvoir faire face au maintien ou à l'amélioration d'un certain niveau de vie en période de crise économique.

Le migrant appartient donc souvent à la classe moyenne. Il s'agit, dans ce cas, d'une immigration de type temporaire, qui a amené les Égyptiens à couvrir tout l'éventail des qualifications et des emplois.

Les immigrés sont la plupart du temps des hommes : « *De leur côté, les pays arabes du Golfe semblent opérer davantage depuis la crise économique une sélection en faveur des émigrés non accompagnés* » (Zibani et Bouchez, 1990). Ils ont été poussés à l'émigration par des raisons essentiellement économiques. La forte pression démographique intérieure a aussi joué un rôle significatif. Les occasions d'embauche à l'étranger ont réduit la pression sur le marché du travail domestique. Les transferts d'épargne des immigrés ont joué et jouent encore aujourd'hui un rôle très important dans l'économie égyptienne. La différence de pouvoir d'achat et, par conséquent, de revenus a permis aux immigrés égyptiens d'accumuler assez d'argent pour acheter un appartement et se marier.

Néanmoins, les liens familiaux ont été affaiblis par l'immigration temporaire (Farrag, 1999). En effet, les contrats d'embauche ont souvent contraint les hommes immigrés à partir sans leur famille. Cela a renforcé le rôle de la femme à l'intérieur du ménage car c'est elle qui a dû s'occuper à part entière des enfants et de la gestion de l'argent envoyé par le mari. Donc, les femmes jouent un rôle plus important dans la prise de décision au sein du ménage, et également à l'extérieur lorsqu'elles sont obligées de travailler en cas d'insuffisance des fonds envoyés de l'étranger.

La migration de retour a une influence positive sur l'économie interne : les anciens immigrés se révèlent être de bons entrepreneurs et leur retour stimule ainsi le développement économique de leur pays (Wahba, 2003).

Toutefois, les mouvements migratoires des Égyptiens ont souvent été conditionnés par la situation économique et politique des pays d'accueil (Fergany, 1992). En effet, les migrations internationales ont toujours été considérées comme un phénomène affecté en grande partie par des facteurs internes et externes, dont les plus importants sont les conditions politiques dans les pays d'accueil et de départ et les mécanismes du marché du travail au niveau international. Cela veut dire que les migrations répondent aux modifications qui touchent ces deux facteurs (Choucri, 1999). C'est donc dans les années 1970 que la main-d'œuvre égyptienne s'est développée dans les pays du Golfe et, plus généralement, dans les pays arabes offreurs d'emploi. Le prix du pétrole s'était en fait accru après la guerre de 1973 et les pays du Golfe avait à l'époque instauré d'ambitieux programmes de développement. En conséquence, les travailleurs égyptiens étaient alors très prisés.

La migration de travail traversa une période de stabilité : la demande en enseignants dans tous les pays arabes a augmenté durant cette phase. Le gouvernement égyptien a soutenu aussi l'immigration des professionnels de la santé (médecins, vétérinaires, pharmaciens et dentistes). L'Irak était la destination privilégiée des travailleurs non qualifiés en raison de sa politique migratoire d'ouverture envers les autres pays arabes, encore accrue pendant la guerre contre l'Iran, et de la faiblesse de la main-d'œuvre locale (Farrag, 1999).

Les migrants ruraux non qualifiés se sont surtout dirigés vers la Libye ; cependant, à partir de 1977, suite aux différends politiques entre les deux pays, ce type de flux a changé de destination et s'est réorienté vers la Jordanie, l'Irak et l'Arabie Saoudite. La main-d'œuvre égyptienne était surtout employée dans le secteur de la construction : 30% au Koweït, 33% en Arabie Saoudite, 40% en Jordanie et 20% aux Émirats Arabes Unis.

Les chiffres de l'immigration vers les pays du CCG sont assez incertains, comme nous l'avons souligné auparavant. Le nombre d'Égyptiens travaillant dans ces pays était estimé à 370 000 en 1975 (Birks et Sinclair, 1980). En 1980, plus d'un million d'Égyptiens travaillaient à l'étranger.

Au cours des années 1980, la conjoncture politique et économique internationale a subi des modifications importantes. Cela a impliqué des changements dans les flux migratoires de l'Égypte vers les pays arabes producteurs de pétrole.

TABLEAU 5 : L'ÉMIGRATION TEMPORAIRE ÉGYPTIENNE PAR PAYS D'ACCUEIL

Pays d'accueil	Effectif de migrants	Proportion (en %)
Arabie Saoudite	923 600	48,29
Bahreïn	4 000	0,21
Émirats Arabes Unis	95 000	4,97
Jordanie	226 850	11,86
Irak	65 629	3,43
Koweït	190 550	9,96
Liban	12 500	0,65
Libye	332 600	17,39
Oman	15 000	0,78
Qatar	25 000	1,31
Yémen	22 000	1,15
Total	1 912 729	100,00

Source : CAPMAS (2001).

Le gouvernement égyptien a amendé les lois sur l'immigration pendant cette période : le décret présidentiel n° 574 de 1981 a permis la création du ministère d'État pour les Affaires de l'émigration, dont la fonction était d'organiser et de favoriser la migration égyptienne.

Jusqu'au début des années 1980, les pays qui accueillaient la plupart des migrants égyptiens étaient l'Irak et la Jordanie. Au milieu de cette décennie, la migration égyptienne a donc dû faire face à la baisse du prix du pétrole, à celle du besoin de main-d'œuvre dans le secteur de la construction et à la fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak. Suite à cette crise, l'Égypte adopta la loi 11 afin de « sponsoriser » ses ressortissants à l'étranger. Consécutivement à cela, la migration égyptienne changea de destination. Si les flux vers la Jordanie et la Libye se tarirent, l'Arabie Saoudite devint la destination privilégiée des travailleurs égyptiens qualifiés. Par contre, les travailleurs non qualifiés durent faire face à la compétition des migrants en provenance de l'Asie orientale et du Yémen. D'autres pays du CCG, principalement le Koweït et les Émirats Arabes Unis, sont devenus la première destination des migrants non qualifiés.

Le nombre des Égyptiens à l'étranger atteignit son maximum en 1983 : les expatriés égyptiens furent estimés à environ 3,28 millions. Mais la guerre entre l'Iran et l'Irak et la baisse du prix du pétrole et la récession qui s'ensuivit firent tomber ce chiffre à environ 2,25 millions en 1986. Vers la fin des années 1980, il y eut un retour en nombre d'Égyptiens

dans leur pays et un déclin du nombre des contrats de travail signés dans les pays du CCG par les Égyptiens (tableaux 6 et 7).

TABLEAU 6 : NOMBRE DE CONTRATS SIGNÉS PAR DES ÉGYPTIENS DANS LES PAYS ARABES ENTRE 1991 ET 2001

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
589	39 812	83 464	83 458	49 372	9 601	4 643	7 201	6 586	17 652	14 722	317 100

Sources : Direction générale de l'Emploi à l'étranger, Ministère de l'Emploi et de l'Emigration.

TABLEAU 7 : DISTRIBUTION DES CONTRATS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ ENTRE 1985 ET 2002

	Scientifiques et techniciens	Cadres	Employés de bureau	Ventes et services	Agriculture, élevage et pêche	Ouvriers	Total
1985	20,4	0,3	8,8	18,5	8,9	43,1	100
1990	40,2	0,3	8	17,3	5,3	28,9	100
2002	41	2,4	1,5	12,7	8,6	33,8	100

Source : Ministère de l'Emploi et de l'Emigration.

La deuxième guerre du Golfe a abouti à l'« abandon » de la plupart des Égyptiens et des ressortissants des autres pays. Toutefois, après quelque temps, la situation s'est normalisée et les taux de migration ont rejoint ceux d'avant-guerre. Au début des années 1990, les Égyptiens à l'étranger étaient estimés à environ 2,2 millions. Parmi les pays d'accueil, l'Arabie Saoudite était le premier en termes numériques (tableaux 8 et 9).

TABLEAU 8 : NOMBRE D'ÉGYPTIENS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER SELON LE PAYS DE RÉSIDENCE (EN MILLIERS), 1989-2000

Année	Arabie Saoudite	Libye	Jordanie	États-Unis	Canada	Tous pays
1989	420	150	120	0	0	1 964
1990	380	210	82	0	0	1 921
1991	420	220	160	0	0	1 541
1992	520	230	185	0	0	1 856
1993	680	240	187	0	0	2 116
1994	710	280	180	0	0	2 324
1995	820	295	210	0	0	2 610
1996	950	300	231	318	110	2 715
1997	987	311	248	318	110	2 901
1998	966	345	227	318	110	2 806
1999	924	333	227	318	110	2 726
2000	923	332	226	318	110	2 724

Source : Base de données des migrations internationales de travail, OIT.

TABLEAU 9 : FLUX DES TRAVAILLEURS ÉGYPTIENS ÉMIGRANTS SELON LE PAYS DE DESTINATION (EN MILLIERS), 1989-2000

Année	Arabie Saoudite	Libye	Jordanie	Koweït	Irak	Tous pays
1989	420	150	120	180	510	1 511
1990	380	210	82	12	150	1 150
1991	420	220	160	10	90	1 103
1992	520	230	185	28	82	1 221
1993	680	240	187	78	75	1 690
1994	710	280	180	110	128	1 732
1995	820	295	210	180	148	1 820
1996	950	300	231	212	200	2 099
1997	987	311	248	220	200	2 181
1998	966	345	227	201	82	1 982
1999	924	333	227	191	66	1 902
2000	923	332	226	190	65	1 900

Source : Base de données des migrations internationales de travail, OIT.

Conclusion

Au cours des trente années de migration temporaire vers les pays du CCG, on a pu remarquer combien les guerres et le prix du pétrole ont eu une influence déterminante sur les flux des migrants. C'est pourquoi le nombre des travailleurs asiatiques a augmenté aux dépens de la main-d'œuvre arabe.

On peut donc affirmer que les protagonistes de ces flux migratoires ont changé au fil du temps, pour diverses raisons qui mettent en jeu la politique internationale et la situation économique dans les pays d'origine et les pays d'accueil des migrants.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELLA M., 1994, « International migration in the Middle East : patterns and implications for sending countries », in *International migration : regional processes and responses*, (Macura M. and Coleman D. eds.), United Nations Economic Commission for Europe and United Nations Population Fund, Economic Studies, n 7, New York.
- BEAUGE G. et BUTTNER F. (sous la direction de), 1991, *Les migrations dans le monde arabe*, CNRS éditions, Paris.
- BIRKS J. S. and SINCLAIR C. A., 1980, *International Migration and Development in the Arab Region*, ILO, Geneva.
- BONIFAZI C., CONTI C. et Gesano G., 2000, « Dinamica demografica e migrazioni nell'area del Mediterraneo », in *Le economie del Mediterraneo* (Gomel G. e Roccas M. a cura di), Banca d'Italia.
- BOUCHEZ D. et ZIBANI N., 1990, « Les migrations égyptiennes de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'infitâh : bilan de deux enquêtes nationales », *Tiers Monde*, n 121, janvier-mars, pp. 119-143.

- CHOUKRI N., 1999, « New Perspectives on Political Economy of Migration in the Middle East », in Appleyard R. ed., *Emigration Dynamics in Developing Countries*, vol. 4 : The Arab Region, pp. 19-43.
- ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN ASIA, 1998, *Arab labour migration in Eastern Asia, Population distribution and migration : proceedings of the United Nations expert group meeting on population distribution and migration*, Santa Cruz, Bolivia, 18-22 January 1993, New York.
- ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION, *World oil market and oil price chronologies : 1970-2003*, March 2004.
- FARGUES P., 1985, « Du Nil au Golfe, problèmes de l'émigration égyptienne », *Population*, n.1, pp. 71-102.
- FARGUES P., 2000, *Génération arabes. L'alchimie du nombre*, Fayard, Paris.
- FARRAG M., 1999, « Emigration Dynamics in Egypt », in Appleyard R. ed., *Emigration Dynamics in Developing Countries*, vol. 4 : The Arab Region, pp. 44-88.
- FERGANY N., 1992, « Tendances, structure et problèmes de la migration économique en Égypte », in *Séminaire OIM/ Gouvernement égyptien sur la migration Internationale en Égypte et dans le monde arabe*, 2-4 novembre, Le Caire.
- GIRGIS M., 2002, « Would nationals and Asians replace Arab Workers in the GCC ? », Paper submitted to the *Fourth Mediterranean Development Forum*, Amman, Jordan.
- INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION, *International Labour Migration Data Base (ILM)*.
- KAPISZEWSKI A., 2001, *Nationals and expatriates : population and labor dilemmas of the Gulf Cooperation Council States*, Ithaca Press, Lebanon.
- KAPISZEWSKI A., 2003, « Arab labor migration to the GCC States », in *Regional Conference on Arab Migration in a globalized world*, Cairo (Egypt), 2-4 september.
- LEVEAU R., 2003, « Imaginaires et conflits dans l'espace euro-méditerranéen », *Esprit*, décembre, pp. 144-150.
- MASSEY D., ARANGO J. and HUGO G. et al., 1998, *Worlds in motion. Understanding international migration at the end of the millennium*, Clarendon Press, Oxford.
- OMRAN ABDEL R. and ROUDI F., 1993, « The Middle East population puzzle », *Population Bulletin*, Washington D.C., vol. 48, n 1, July.
- PACI (Public Authority for Civil information), 2002, *Directory of population and labor force in Koweït*.
- SHAH NASRA M., 2003, « Arab migration patterns: in the Gulf », in *Regional Conference on Arab Migration in a globalized world*, Cairo, 2-4 september.
- TAPINOS G., 1982, « The economic effects of intra-regional migration », in *International migration in the Arab world, vol. 1, Proceedings of an ECWA Population Conference*, Beirut, 11-16 May.
- THE ECONOMIST (print version), 2002, The world's emptiest quarter is filling up fast (People Pressure), March 21.
- UNITED NATIONS, 1998, *International migration policies*, New York.
- WAHBA J., 2003, « Does International Migration Matter ? A Study of Egyptian Return Migrants », in *Regional Conference on Arab Migration in a globalized world*, Cairo, 2-4 september.
- ZOHRY A., 2003, « Contemporary Egyptian Migration 2003 », *Italia Cooperation and International Organization for Migration (IOM)*.